

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 14

Artikel: Lausanne, le 2 avril 1870
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

Lausanne, le 2 avril 1870.

Dans la dernière séance de la Société vaudoise des sciences naturelles, M. H. Cauderay, inspecteur, a communiqué les observations suivantes sur l'instinct des corbeaux.

Il y a quelques années, on voyait à la station d'Allaman un corbeau auquel son maître avait appris à avaler des pièces de monnaie. Au moment de la distribution des billets, le corbeau, perché dans un angle du vestibule, surveillait avec soin les mouvements des voyageurs ; si une pièce de monnaie venait à tomber, d'un trait le corbeau se précipitait sur elle, l'avalait et retournait tranquillement à sa place attendre une nouvelle proie. Les voyageurs qui connaissaient la glotonnerie du corbeau s'amusaient, en attendant l'arrivée du train, à lui donner diverses pièces de monnaie, en cuivre, en nickel et même en argent.

Un jour qu'un voyageur avait lancé au corbeau une pièce de 5 fr. en argent, celui-ci, après quelques efforts inutiles pour l'avaler, se mit à gratter la terre, y fit un petit creux et y déposa la pièce qu'il recouvrit de sable ; puis il alla se poster à quelque distance. A l'arrivée du train, le voyageur voulut reprendre sa pièce ; au même instant, le corbeau se précipita sur lui et lui planta profondément son bec dans la main.

Ce même corbeau se perchait assez souvent sur l'avant-toit de la gare ; un jour qu'il avait volé de là sur un train en stationnement, il fut surpris par le départ, ne put lutter contre le mouvement de l'air pour reprendre son vol et alla se blottir derrière l'un des couvercles de lampe qui font saillie sur le toit des wagons. Les employés de la gare d'Allaman, qui l'avaient vu partir, furent bien surpris de le voir revenir, quelques instants plus tard, sur le toit d'un wagon du premier train marchant en sens inverse. Le corbeau avait trouvé ce train en arrêt à la gare de Morges, avait passé de l'un à l'autre et s'était fait ainsi ramener chez lui aux frais de la Compagnie.

Cette excursion forcée ayant parfaitement réussi, le corbeau y prit goût et se mit à visiter fréquemment les diverses gares voisines d'Allaman. Cet intelligent animal est mort des suites d'une blessure qu'il a reçue d'une roue de wagon.

Une autre observation a été faite par M. Cauderay, c'est celle d'un corbeau qui, élevé et appri-

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

voisé dans une maison de Corcelles près Payerne, disparut un beau jour. Un mois après environ, il revint avec une compagne qu'il introduisit dans le jardin, puis dans la maison où elle ne tarda pas à se trouver aussi à son aise que son introducteur.

La chasse au faucon.

Ce genre de chasse était la principale récréation des seigneurs féodaux menacés par l'ennui dans leurs épais manoirs ; les belles châtelaines prenaient part à ce divertissement qui leur fournissait l'occasion de déployer leur grâce et leur adresse. Ces parties de chasse devenaient parfois de véritables fêtes où l'on faisait assaut de luxe dans les costumes, les serviteurs, les chevaux, les harnais. L'emploi de la fauconnerie était entouré d'une considération particulière et le titulaire de ce poste jouissait d'immunités qui le relevaient aux yeux des autres employés de la maison.

Mais on se tromperait fort si l'on se figurerait que la chasse au faucon n'existe plus que dans les souvenirs du moyen-âge ; aujourd'hui encore elle est en grande faveur chez les Arabes et les Orientaux qui, selon toute probabilité, l'ont enseignée aux seigneurs de l'Occident.

A cette heure l'art de la fauconnerie paraît renaitre en France ; ce réveil est l'œuvre de quelques amateurs passionnés du sport et de la vénerie. Leurs oiseaux de chasse sont ordinairement le faucon pélerin et le gerfaut. Le premier, qui habite tout le nord du globe, est destiné à la chasse de *haut vol*, contre le courlis, le canard, la cigogne et le héron ; il fond sur sa proie verticalement comme s'il tombait des nues. Le second, originaire de l'Islande et de la Norvège, est employé dans la chasse de *bas vol* contre le lièvre et la perdrix. Il n'est pas rare de voir payer un bon gerfaut plusieurs centaines de francs.

Il y a quelques années un faucon pélerin avait élu domicile sur la cathédrale de Bâle d'où il fondait sur les pigeons et les volailles qui ne se tenaient pas sur leurs gardes. Pendant plusieurs semaines ce braconnier exerça ses ravages sur les deux rives du Rhin ; on le voyait planer tantôt sur un quartier de la ville, tantôt sur un autre, et tomber comme un aérolithe sur un pigeon qui, comptant sur la surveillance de la police municipale, se croyait en sûreté. Les exploits de ce pirate attirèrent l'attention et sa mort fut résolue. La difficulté était de mettre cette sentence à exécution, car comment abattre un oiseau dont le vol est si rapide ?

Mais Bâle compte des tireurs célèbres qui mirent leur honneur à débarrasser le pays d'un tel brigand, bien qu'il eût pour refuge la maison de Dieu.

Un jour Knuty monta sur l'une des tours pour guetter le faucon. Au bout d'un certain temps, l'oiseau vint se poser au sommet de l'autre tour, son perchoir ordinaire, pour dévorer un pigeon qu'il tenait dans ses griffes. Il ne put achever son festin ; un coup de feu retentit et l'on vit dégringoler de toit en toit, de corniche en corniche, le fier oiseau percé de part en part. Empaillé avec soin, il figure parmi les nombreux trophées que Knuty a su conquérir par son adresse.